



La nouvelle équipe

Le mot du **Maire** ”

« **GRÉSY'lien** » constitue un nouveau moyen de communiquer : en quoi consiste-t-il et que va devenir notre bulletin municipal annuel ?

Il nous semblait important de travailler sur notre communication avec les habitants : comment être plus proches, plus réactifs, plus à l'écoute ? « Grésy'lien » est une première étape.

Distribué deux fois par an, il constitue un temps supplémentaire nécessaire afin d'expliquer l'évolution de notre commune et de faire un point sur les dossiers en cours. Bien sûr, nous conservons le bulletin municipal annuel, très apprécié, et qui permet d'entrer plus dans les détails. Il sortira cette année en janvier !

La deuxième étape est la refonte de notre site internet, avec le souhait de vous simplifier la vie en vous proposant de nombreuses démarches en ligne. Les modes de vie changent, nous nous y adaptons ! Cette refonte va également permettre aux associations de mieux communiquer sur leurs événements et activités grâce à une gestion « en ligne » de leur page Internet.

Voilà 6 mois que la nouvelle équipe est en place. Concrètement, comment cela se passe ?

En mars dernier, les responsabilités ont été redéfinies et redistribuées pour cette nouvelle équipe, renouvelée pour moitié lors des élections.

Bon nombre de jeunes ont fait leur entrée au Conseil : ils ont déjà apporté leur dynamisme et leurs idées nouvelles, s'employant également à poursuivre les tâches qui leur ont été confiées.

” *Nous ferons également du développement économique une priorité absolue.*

Les élus qui ont déjà plusieurs mandats à leur actif les aiguillent et continuent de travailler avec ardeur. L'équipe est soudée, opérationnelle, elle saura relever les défis que les administrés nous ont confiés dans un contexte de raréfaction des finances publiques.

Vous parlez de raréfaction des finances publiques. Quelles conséquences pour Grésy-sur-Aix ?

Entre la réforme des rythmes scolaires, la baisse des dotations de l'Etat ou bien encore, moins médiatique, l'explosion du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales), l'équation, pour Grésy-sur-Aix comme pour toutes les collectivités, est simple : davantage de dépenses et moins de recettes.

C'est dans ce contexte « d'effet de ciseau » dévastateur pour nos finances que nous devons monter notre budget. Le mandat qui s'ouvre est un mandat de gestionnaire : des choix seront faits, les investissements seront priorisés et/ou décalés dans le temps.

Malgré tout, il est impératif de rester attentif au développement harmonieux de la commune, notamment à travers l'élaboration du futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui doit être approuvé avant la fin du mandat.

Nous essaierons de préserver les espaces, et nous réfléchirons à un développement centralisé, en nous intéressant à des zones aujourd'hui peu construites en quête d'identité (partie basse de la commune notamment). Nous ferons également du développement économique une priorité absolue à travers l'implantation de deux nouvelles zones afin de créer des emplois mais également de la richesse supplémentaire pour Grésy-sur-Aix.



Le compostage n'a pas d'âge

Adopter les bons réflexes, ça commence dès le plus jeune âge ! En partenariat avec la Calb, la Mairie vient d'installer un composteur à proximité du restaurant scolaire de l'école maternelle. Les enfants participent activement à cette démarche à la fin de leur repas, apprenant ainsi les gestes simples du développement durable et de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Une initiative supplémentaire en faveur de l'environnement, après la création des jardins partagés pour enfants « les P'tites Pousses ». Merci aux services municipaux pour leur engagement à nos côtés, en installant et en faisant vivre ces lieux d'apprentissage pour les plus petits.



Pourquoi un sens interdit Rue de la Gare ?

A la livraison du Clos Pré Rouge avec ses 50 logements, il était impératif de repenser la sécurité de la Rue de la Gare, afin d'éviter d'engorger encore plus cette rue et d'éviter les accidents. Un trottoir et une piste cyclable ont été créés, privilégiant la sécurité et les modes de déplacements doux jusqu'au Clos Pré Rouge et au quartier de la Sarraz. L'emprise de la route ayant donc été recalibrée, le sens unique s'imposait : cela a également permis de réduire et de fluidifier la circulation, pour le bien-être de tous.

Retrouvez la **bibliothèque en ligne** !

Le catalogue de la bibliothèque est désormais consultable sur Internet !

Vous cherchez un livre, un CD ? Vérifiez sa disponibilité de chez vous grâce au lien suivant :

<http://opac3.pergame.net/mediatheque-gresy.net/>

Vous ne trouvez pas votre bonheur ? N'hésitez pas à appeler l'équipe de la bibliothèque au 04 79 34 05 21 qui saura dénicher pour vous des documents spécifiques.





Personnel communal

Tous les Grésyliens ont sans doute déjà rencontré Françoise Choulet : après plus de 30 ans passés à l'accueil de la mairie, Françoise a accepté de donner un nouvel élan à sa carrière. Elle travaille désormais à la bibliothèque, dont le succès nécessitait une personne supplémentaire.

Elle est remplacée en Mairie par Chloé Marrelli ; cette jeune femme vous accompagnera avec plaisir dans vos démarches administratives.

Dans le cadre des rythmes scolaires, Djamel Diche a pris la responsabilité des affaires scolaires. Il gère également la restauration scolaire et l'entretien des locaux. Un poste très polyvalent, dont la mission principale est de veiller à la qualité d'accueil des 447 élèves (élémentaires et maternelles) de la commune !

Au sein des écoles toujours, Pauline Bertail, violoniste, a pris la suite de Valérie Bouchet au poste d'intervenante musicale dans les écoles maternelles et élémentaires. Simon Behar, diplômé d'un master de Sport, sera quant à lui en charge des interventions sportives en renfort des enseignants des classes élémentaires.

Travaux

Pôle enfance :

Malgré les aléas présents dans tout chantier, la remise des clés du pôle enfance se fera comme prévu début novembre. Le service espaces verts de la commune prendra en charge les plantations et la mise en place de l'arrosage automatique.

Route de la Fougère :

La seconde tranche de travaux de voirie prévue Route de la Fougère a été décalée au mois de janvier 2015.

Route des Bauges :

Le réaménagement pour la sécurité du tronçon entre le pont des Dames et le giratoire de la cascade prendra fin mi-octobre.

Route de l'Albanais / hameau de La Chevret :

La circulation sera modifiée pendant une quinzaine de jours (fin octobre / début novembre) dans le cadre des travaux de reprise des trottoirs.

Un nouveau site pour la commune !

En octobre, le site Internet de Grésy-sur-Aix fera peau neuve !

De nombreux services seront développés pour vous permettre d'effectuer de chez vous de nombreuses démarches.

Dynamique, pratique et accueillant, le site sera donc à l'image de notre commune !

Patience... !



11 novembre : une cérémonie particulière cette année

Il y a 100 ans cette année débutait la guerre de 14-18. Pour commémorer cette date, vous êtes conviés à nous rejoindre le 11 novembre à 10h30 au Monument aux Morts afin d'assister à une cérémonie particulière : les élèves des écoles et du collège se sont mobilisés pour rendre hommage aux victimes et héros de cette guerre.





Bonne rentrée à tous les écoliers !

La rentrée scolaire de septembre 2014 a vu de grands bouleversements dans nos écoles. Tout d'abord avec l'ouverture d'une sixième classe en maternelle et l'arrivée de deux nouveaux professeurs des écoles. Malgré le surcoût impacté par les TAP, les élus ont décidé de maintenir la présence d'une intervenante musicale et d'un intervenant sportif. La mise en place obligatoire des nouveaux rythmes scolaires implique beaucoup d'adaptations et de nouveautés : les enfants vont désormais à l'école le mercredi matin mais leur vendredi après-midi est libéré. Ils peuvent, s'ils le désirent, participer à des activités périscolaires culturelles et sportives, proposées par la commune. Elles offrent un parcours de découverte aux enfants qui les fréquentent. Ils peuvent ainsi s'initier à des activités très variées (cirque, relaxation, football, conte, lecture, informatique, photo...) et ce, gratuitement.

Forum des associations : une édition 2014 réussie

Le 6 septembre dernier, de 14h à 17h30, plus de 19 associations participaient au forum des associations organisé par la Mairie au centre omnisports et dont le public, de tout âge, a répondu présent puisqu'une foule continue a pu déambuler entre les différents stands.

Ce forum est l'occasion rêvée, pour les curieux, de se renseigner sur la richesse des activités proposées et de pouvoir s'inscrire pour l'année 2014/2015, mais également aux associations elles-mêmes d'apprendre à se connaître entre elles.

Un public également attentif lors des différentes démonstrations de danse, d'Aïkido, de judo, de karaté ou bien de yoga qui ont rythmées cette après-midi.

L'organisation s'inscrit, pour la commune, dans une logique de promotion des associations qui font vivre et animent au quotidien Grésy-sur-Aix. Souhaitons que l'édition 2014 donne des idées à d'autres associations, qui, lors du prochain forum, participeront également à cet événement incontournable pour la commune.

Comment qualifieriez-vous Grésy-sur-Aix ?

Voilà une question anodine, facile à poser mais dont la réponse n'est pas si évidente ! Afin de pouvoir clairement identifier notre commune, nous souhaitons vous faire participer, à travers un vote, au choix de la phrase qui qualifie le mieux Grésy-sur-Aix. Pour ce faire, vous avez **jusqu'au 2 novembre** pour vous connecter sur www.gresy-sur-aix.fr et donner votre avis.

Vous avez le **choix entre** :

- Grésy-sur-Aix, territoire en mouvement
- Grésy-sur-Aix, la bonne perspective
- Grésy-sur-Aix, bien plus qu'une ville

Vous vivez au quotidien Grésy-sur-Aix, vous avez certainement une idée : n'hésitez pas à participer !

Zoom sur le prix de l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires

Bien qu'opposés à l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires, nous avons été contraints de mettre en place des activités au bénéfice des élèves et des parents. Néanmoins, il faut garder à l'esprit que cela génère un coût très important. L'organisation des Temps d'Activité Périscolaires (TAP) pour les 299 élèves qui les fréquentent occasionne une dépense d'environ 85 000 € en intervenants, sans compter le matériel. La subvention de l'état, mise en place pour deux ans seulement, est de 50 € par enfant inscrit à l'école, soit 22,350 € par an, ce qui est bien loin de couvrir l'ensemble de la charge financière. Pour information, ce coût représente l'équivalent d'un point d'impôt local !

Mairie de Grésy-sur-Aix

*Nouveaux services,
nouveaux horaires !*

**A compter du lundi 1er
septembre**, l'accueil de la Mairie
s'adapte à vos besoins.

Lundi 08h30 - 12h30

Mardi 08h30 - 12h30
14h00 - 17h00

Mercredi fermé

Jeudi 08h30 - 12h30
14h00 - 17h00

Vendredi 08h30 - 12h30
14h00 - 17h00

Samedi 08h00 - 12h00

Directeur de la publication : Robert Clerc
Coordination & rédaction : Commission Communication
Crédits photos : Mairie de Grésy-sur-Aix
Création & réalisation : Agence Nouvel œil
Imprimé en mairie.
Ne pas jeter sur la voie publique.